

# URGENCE : PAS DE FUMÉE SANS DÉTECTEUR

# CRIOC

Centre de Recherche et d'Information  
des Organisations de Consommateurs



Fondation d'utilité publique

Boulevard Paepsem 20 – 1070 Bruxelles















## Distributeurs

Dans le magasin, le consommateur s'y retrouve difficilement. Il est nécessaire de séparer dans les rayons, de façon claire et non équivoque, les différents types de détecteurs de fumée: les détecteurs ioniques et les détecteurs optiques (les réglementations en vigueur exigent des détecteurs optiques), de mettre en vente des détecteurs de fumée conformes à la réglementation locale et d'encourager l'affichage de la réglementation dans les points de vente.

Le CRIOC mène plusieurs travaux de recherche sur la prévention des accidents, et défend les intérêts des consommateurs dans les commissions de sécurité et dans les organisations actives dans la normalisation et la certification.

Un avancement notable dans la prévention des accidents nécessite l'implication de tous les acteurs. C'est pourquoi le CRIOC soutient toutes les initiatives qui cherchent à promouvoir la protection contre les incendies grâce à la mise en place de technologies modernes et adaptées (détection, équipements, protections...), en concertation directe avec les utilisateurs.

Le CRIOC rappelle que la prévention des incendies domestiques passe aussi par la production d'appareils qui diminuent au maximum les risques d'incendie. Et quand ceux-ci sont défectueux ou mal utilisés, les détecteurs de fumée préviennent que l'incendie couve...

### Liens utiles

CRIOC , [www.oivo-crioc.org](http://www.oivo-crioc.org), 02/547 06 11, étude mai 2005: <http://www.oivo-crioc.org/textes/pdf/1391.pdf>

ANPI (Prévention incendie et vol asbl), [www.anpi.be](http://www.anpi.be), 010/47 52 11

BOSEC (Belgian Organization for Security Certification), [www.bosec.be](http://www.bosec.be), 02/234 36 10

Fondation belge des Brûlures, [www.brulures.be](http://www.brulures.be), 02/649 65 89

Ministères du logement :

- Bruxelles-Capitale : [www.bruxelles.irisnet.be](http://www.bruxelles.irisnet.be), 02/506 32 11-02/506 33 11
- Wallonie : [www.gov.wallonie.be](http://www.gov.wallonie.be), 081/25 38 11

